

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 18 JANVIER 2012**

**OBJET** : Autorisation des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget 2012

Nombre de membres adhérents au Comité Syndical : 49 représentants 49 voix  
 Nombre de membres en exercice : 49 représentants 49 voix  
 Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 30 représentants 30 voix

**N°** : 006/ 2012

L'an deux mille douze et le dix-huit janvier, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Néoules.  
 Il examine le point n° 3 de l'ordre du jour, visé en objet.  
 Monsieur Michaël LATZ préside.

**DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

**ETAIENT PRESENTS :**

**CC du COMTE DE PROVENCE** : AGNEL A – BALDECCHI S – CASTELLAN P  
 – GILARDO C – LATZ M – MASSIMI S - ROATTINO M – VAILLOT B – VERAN  
 JP – GINESY R - RULLAN N.

**CC de PROVENCE D'ARGENS EN VERDON** : ETIENNE JM – GIRARD C –  
 STRZERZYNSKI M.

**CC de SAINTE BAUME MONT AURELIEN** : BLEINC G – DAVICO-MELEK N  
 - LAILLET A – LAVALEIX J – PELISSIER M - PENAL A – RINAUDO G –  
 BOUYGUES C .

**CC du VAL D'ISSOLE** : DUVETTE M – FABRE G – GUIOL A - LE ROUX A -  
 MASSUE JF – MONTIER HA - MORIN JP – CAMIER L.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire du début d'année 2012, le président propose d'autoriser le paiement des dépenses d'investissement dans la limite de  $\frac{1}{4}$  du budget 2011 en attendant le vote du budget 2012.

**Le Comité Syndical**

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

- Autorise le paiement des dépenses d'investissement dans la limite de  $\frac{1}{4}$  du budget 2011 en attendant le vote du budget 2012.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

**Le Président du Syndicat Mixte**



**Michaël LATZ  
Maire de Correns**